

VIÊT NAM



Note

2 octobre 2014



Les conditions de réinstallation des *Việt kiều* au Viêt Nam

Avertissement

Ce document a été élaboré par l'Ofpra en vue de fournir des informations aux agents chargés du traitement des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. http://www.ofpra.gouv.fr/documents/Lignes_directrices_UE.pdf], se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations. Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

1. L'intégration aléatoire des Việt kiều de retour dans l'économie vietnamienne

L'apport financier des exilés vietnamiens (appelés Việt kiều¹) à l'économie vietnamienne est devenu très important : en 2010, le gouvernement l'estimait à 8% du PIB. Chaque année, environ 200 000 Việt kiều retournent au Viêt Nam pour des visites familiales ou touristiques. Un petit nombre d'entre eux restent sur place pour travailler, investir ou prendre leur retraite². Quelques années auparavant, lors de leurs séjours, ils effectuaient essentiellement des dépenses de consommation (à 70%), mais depuis une période récente, **ils investissent en priorité, notamment dans l'immobilier qui attire la moitié des dépenses**. Ils recherchent particulièrement les appartements dans les immeubles neufs d'Hanoi³. En raison de cet afflux financier, le gouvernement vietnamien a récemment modifié les conditions d'achat de maison ou d'appartement, car les Việt kiều ne pouvaient acheter qu'un logement et devait y résider⁴.

La plupart des articles de presse ou scientifiques consultés, en langue française ou anglaise, relate le retour de Việt kiều, membres de familles ayant quitté le Viêt Nam enfants en 1954 (fin de la première guerre d'Indochine) ou 1975 (fin de la seconde guerre d'Indochine), voire étant venus suivre des études à l'étranger dans les années 1960 et 1970. En général, ces personnes citées dans ces articles ont quitté le Viêt Nam encore enfants, ou sont nés à l'étranger. Ils ont rarement visité ou séjourné au Viêt Nam avant de s'y installer. En dépit de leur éducation dans des familles Việt kiều, ils ont constaté un **fort décalage culturel** avec leur pays d'exil ou d'origine (pour les naturalisés). Nombre d'entre eux ont, en effet, adopté la culture de leur pays d'exil et ont des **diplômes universitaires** (écoles d'ingénieurs ou écoles supérieures de commerce notamment). Au Viêt Nam, ils sont parfois employés par des entreprises appartenant à des membres de leur famille restés sur place ou encore par des entreprises étrangères ayant implanté des succursales au Viêt Nam. Ces retours sont présentés comme des **success stories**.⁵

Le discours des autorités ne consiste plus à faire passer ces exilés de retour au pays pour des traitres⁶. Vu Hồng Nam, le président du Comité national chargé des Vietnamiens à l'étranger du ministère des Affaires étrangères, a déclaré au VIIIe Congrès du Front de la Patrie, qui a eu lieu les 26 et 27 septembre 2014 à Hanoi : « *Dans l'avenir, il faut mener à bien les politiques en faveur des Việt kiều et faciliter leur retour au service de l'édification du pays.* »⁷

Cependant, ceux-ci doivent faire face à une **corruption générale** et à une législation très versatile. Pierre Brocheux, historien spécialiste du Viêt Nam, a constaté que même les personnes affichant une réussite professionnelle dans les affaires avaient dû payer des pots-de-vin importants, et que les entreprises importantes avaient une caisse noire pour soudoyer leurs différents interlocuteurs dans l'administration. De plus, **certains Việt kiều ont été victimes d'escroqueries, de détournement de fonds ou de chantages**, si bien que le bilan de ces retours est partagé, et il est tributaire du type d'autorités (locales, provinciales, nationales) avec lesquels l'investisseur doit traiter⁸.

2. Le refus de toute forme d'opposition politique émanant des Việt kiều de retour au Viêt Nam

Si les déboires financiers de certains Việt kiều ne semblent pas d'origine politique, ceux d'entre eux

1 Prononcer "keio".

2 LAM Andrew, « Vietnamese Diaspora return home to seek roots », *Shanghai Daily*, 30/01/2014

3 Global Business Services (GBS, société de consultants vietnamienne), "Viet Kieu's money is flowing into real estate sector", s.d.

4 *Thanh Nien News* (TN News, média officiel), "Vietnam to ease restrictions on overseas Vietnamese buying property", Ho Chi Minh City, 13/02/2014

5 ECKHOUT Laetitia van, « Ces Français d'origine vietnamienne qui choisissent le retour », *Hommes & Migrations*, 2014, n°1305, p. 164-167; COCHEZ Pierre, « Les Français d'origine vietnamienne de retour à Saigon », *La Croix*, 02/05/2013; BRÜCKMULLER Mathieu, « Le retour aux sources des Franco-Viet », *20 minutes*, 19/04/2013

6 ECKHOUT Laetitia van, art. cit.

7 *Le Courrier du Viêt Nam* (média officiel), « Rencontre des Việt kiều ayant participé au congrès du Front de la Patrie », 28/09/2014

8 BROCHEUX Pierre, *Le retour des Việt kiều*, 24/09/2014 [contacté par la DIDR]

qui enfreignent les lois restreignant les libertés publiques se trouvent confrontés à une **répression sévère** et, au mieux, à l'**expulsion du pays**. Les *Việt kiều* militants ou sympathisants du Parti pour la réforme du Vietnam, *Viet Tan*, basé aux Etats-Unis, sont particulièrement visés. Cette organisation est **qualifiée de « terroriste »** par les médias officiels, terme signifiant le renversement du gouvernement et non des actions armées ou des attentats, puisque ceux-ci reconnaissent en même temps le caractère non-violent de ses activités⁹.

- Nguyen Thi Thanh Va (*Việt kiều* française, secrétaire générale de l'Association France Vietnam d'entraide, AFVE), Nguyen Quoc Quan (chercheur en mathématiques, *Việt kiều* résidant aux Etats-Unis), Truong Van Ba (restaurateur, *Việt kiều* résidant aux Etats-Unis) et 3 autres militants locaux du *Viet Tan* ont été arrêtés à Ho Chi Minh Ville le 17 novembre 2007 pour avoir participé à une réunion clandestine. Nguyen Thi Thanh Va et Truong Van Ba ont été détenus au secret pendant trois semaines sous l'accusation de terrorisme avant d'être expulsés du Viêt-Nam le 12 décembre 2007¹⁰. Nguyen Quoc Quan a été libéré en mai 2008¹¹.

- Le 15 février 2008, le Dr Nguyen Thi An Nhan, chirurgienne *viêt kiều* résidant aux Etats-Unis, a été arrêtée dès son arrivée à son hôtel à Hanoi, alors qu'elle comptait se rendre aux obsèques de Hoang Minh Chinh, ancien membre du parti communiste, devenu dissident notoire. Elle a été interrogée par la police et expulsée sur-le-champ¹².

- Le 1^{er} mai 2009, Nguyen Van Be et sa femme, *viêt kiều* australiens, ont été arrêtés à l'aéroport d'Ho Chi Minh Ville alors qu'ils s'apprêtaient à rentrer en Australie. Ils ont été détenus et interrogés par la police pendant deux semaines pour avoir pris des photographies d'une manifestation d'agriculteurs. Ils ont été finalement expulsés le 18 mai 2009¹³.

- Nguyen Tien Trung, diplômé d'une école d'ingénieurs française et membre du *Viet Tan*, est rentré au Viêt Nam, a été incorporé au service militaire et a refusé de prêter serment au drapeau. Il a été arrêté le 7 juillet 2009 et condamné le 20 janvier 2010 à sept ans d'emprisonnement suivis de trois ans d'assignation à résidence pour « activités visant à renverser l'administration populaire »¹⁴.

- En mars 2011, Jennifer Truong, Nguyen Ly Truong et Nguyen Quang Khanh, *Việt kiều* résidant aux Etats-Unis et membres du *Viet Tan*, ont été arrêtés à Ho Chi Minh Ville pour avoir participé à une manifestation de petits propriétaires fonciers victimes d'expropriations. Ils ont été détenus par la police pendant dix jours, puis expulsés¹⁵.

- Pham Ming Hoang, *Việt kiều* de nationalité française, est parti en France en 1973 pour y faire des études et rentré au Viêt Nam en 2000, où il est devenu professeur à l'école polytechnique d'Ho Chi Minh Ville. Il a été arrêté le 13 août 2010 pour « activité visant à renverser le gouvernement » (art. 79 du C. pén.). Sur un blog sous le pseudonyme de Phan Kien Quoc, il avait rédigé des articles contre les dégâts environnementaux causés par l'exploitation de bauxite et d'autres articles concernant les emprises chinoises sur les îles de la mer de Chine. Le 17 août 2010, sa sœur, de nationalité française, a été retenue à l'aéroport d'Hanoi par la police qui l'a interrogée pendant sept heures sur sa famille ; elle n'a pu prendre son vol pour la France, puis a été contrainte d'acheter un nouveau billet d'avion à un prix exorbitant. Son frère, Pham Duy Khanh, est inculpé dans cette affaire. Pham Ming Hoang a été condamné en première instance, en août 2011, à trois ans d'emprisonnement, puis en appel, le 29 novembre 2011, à 17 mois d'emprisonnement et trois ans d'assignation à résidence¹⁶.

9 *Vietnam+* (média officiel), « Trois ans de prison pour Pham Minh Hoang pour activités subversives », 10/08/2011

10 BROSEL Vincent (permanent de l'association française Reporters sans frontières, RSF), « Reporters sans frontières demande la libération de la militante et journaliste française Nguyen Thi Thanh Van », Paris, 19/11/2007 ; *Viet Tan (Parti pour la réforme du Vietnam)*, « Retour de Truong Van Ba à Hawaii », 13/12/2007 ; *Viet Tan*, « Retour en France de Nguyen Thi Thanh Van », 14/12/2007

11 *Viet Tan*, « Le député Dan Lungren se félicite du retour du Dr Nguyen Quoc Quan », 28/05/2008

12 *Viet Tan*, « Obsèques au Vietnam du plus âgé des dissidents », 17/02/2008

13 *Viet Tan*, « Les autorités de Hanoi expulsent un citoyen Australien membre de Viet Tan pour avoir photographié des manifestations d'agriculteurs », 19/05/2009

14 *Viet Tan*, « Nguyen Tien Trung », 18/01/2010

15 *Viet Tan*, « Le gouvernement de Hanoi libère un troisième membre de Viet Tan, mais d'autres restent en détention », 24/03/2011

16 Front Line Defenders (ONG irlandaise de défense des droits de l'homme), « Détention arbitraire du défenseur des droits humains Professeur Pham Minh Hoang », 24/08/2010 ; PHAM DUY KHANH, « La sœur du professeur Pham Minh Hoang

- Nguyen Quoc Quan (chercheur en mathématiques, *Viêt kiêu* résidant aux Etats-Unis), déjà détenu en 2007-2008 (voir *infra*), a été arrêté le 17 avril 2012 à son arrivée à l'aéroport d'Ho Chi Minh Ville pour terrorisme (art. 84 du C. pén.), motif d'inculpation ultérieurement changé en « activité visant à renverser le gouvernement » (art. 79 du C. pén.). Il a été détenu et libéré le 30 janvier 2013, date de son expulsion vers les Etats-Unis¹⁷.

Bibliographie

(sites web consultés en septembre 2014)

Article scientifique

ECKHOUT Laetitia van, « Ces Français d'origine vietnamienne qui choisissent le retour », *Hommes & Migrations*, 2014, n°1305, p. 164-167, <http://hommesmigrations.revues.org/2761>

Médias

- *Thanh Nien News* (TN News, média officiel), "Vietnam to ease restrictions on overseas Vietnamese buying property", Ho Chi Minh City, 13/02/2014, <http://www.thanhniennews.com/society/vietnam-to-ease-restrictions-on-overseas-vietnamese-buying-property-23887.html>

- LAM Andrew, « Vietnamese Diaspora return home to seek roots », *Shanghai Daily*, 30/01/2014, <http://www.shanghaidaily.com/Opinion/foreign-perspectives/Vietnamese-Diaspora-return-home-to-seek-roots/shdaily.shtml>

- *Le Courrier du Viêt Nam* (média officiel), « Rencontre des Viêt kiêu ayant participé au congrès du Front de la Patrie », 28/09/2014, <http://lecourrier.vn/lecourrier/fr-fr/details/73/vietnam-/118321/rencontre-des-viet-kieu-ayant-participe-au-congres-du-front-de-la-patrie.aspx>

- Global Business Services (GBS, société de consultants vietnamienne), "Viet Kieu's money is flowing into real estate sector", s.d., <http://gbs.com.vn/index.php/expertise/legal-services/company-incorporation/877-viet-kieus-money-is-flowing-into-real-estate-sector>

- COCHEZ Pierre, « Les Français d'origine vietnamienne de retour à Saigon », *La Croix*, 02/05/2013, <http://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/Les-Francais-d-origine-vietnamienne-de-retour-a-Saigon-2013-05-02-955297#>

- BRÜCKMULLER Mathieu, « Le retour aux sources des Franco-Viet », *20 minutes*, 19/04/2013, <http://www.20minutes.fr/monde/1141315-20130419-retour-sources-franco-viet>

- ANH DO et ALPERT Emily, "Democracy activist arrives home after release by Vietnam", *Los Angeles Times*, 30/01/2013, <http://latimesblogs.latimes.com/lanow/2013/01/freed-activist-returns-home-after-release-by-vietnam.html>

- *Radio France Internationale* (RFI), « Le blogueur franco-vietnamien Pham Minh Hoang, nouvelle victime d'une vague de répression au Vietnam », 10/08/2011, <http://www.rfi.fr/asie-pacifique/20110810-le-blogueur-franco-vietnamien-pham-minh-hoang-nouvelle-victime-une-vague-rep/>

intimidée par la police à l'aéroport de Hanoi », *Viet Tan*, 20/08/2010; RICHARD Francis, « Un professeur arrêté au Vietnam pour avoir signé des pétitions... », *Viet Tan*, 31/08/2010; PHAM DUY KHANH, « Deux mois de détention pour Pham Minh Hoang », *Viet Tan*, 13/10/2010; LE THI KIEU OANH, « Mon époux, Pham Minh Hoang, est innocent ! », *Viet Tan*, 01/08/2011; *Radio France Internationale* (RFI), « Le blogueur franco-vietnamien Pham Minh Hoang, nouvelle victime d'une vague de répression au Vietnam », 10/08/2011; *Vietnam+*, art. cit., 10/08/2011 ; Reporters sans frontières (RSF), « Pham Minh Hoang condamné en appel à dix-sept mois de prison ferme et trois ans d'assignation à résidence », 28/11/2011

17 *Viet Tan*, « Hanoi continue de détenir arbitrairement le militant pro-démocratie Nguyen Quoc Quan », 17/08/2012; *Viet Tan*, « Hanoi retire l'accusation de terrorisme contre le militant pro démocratie Nguyen Quoc Quan », 29/08/2012; *Viet Tan*, « Libération du militant pour la démocratie Nguyen Quoc Quan », 30/01/2013; ANH DO et ALPERT Emily, "Democracy activist arrives home after release by Vietnam", *Los Angeles Times*, 30/01/2013

- Vietnam+ (média officiel), « Trois ans de prison pour Pham Minh Hoang pour activités subversives », 10/08/2011, <http://fr.vietnamplus.vn/Home/Trois-ans-de-prison-pour-Pham-Minh-Hoang-pour-activites-subversives/20118/17543.vnplus>

ONG de défense des droits de l'homme

- porters sans frontières (RSF), « Pham Minh Hoang condamné en appel à dix-sept mois de prison ferme et trois ans d'assignation à résidence », 28/11/2011, <http://fr.rsf.org/vietnam-proces-de-pham-minh-hoang-28-11-2011,41478.html>

- Front Line Defenders (ONG irlandaise de défense des droits de l'homme), « Détention arbitraire du défenseur des droits humains Professeur Pham Minh Hoang », 24/08/2010, <http://www.frontlinedefenders.org/node/13196>

Parti politique

- Viet Tan (*Parti pour la réforme du Vietnam*) : Libération du militant pour la démocratie Nguyen Quoc Quan », 30/01/2013, <http://viettan.org/Liberation-du-militant-pour-la.html>; « Hanoi retire l'accusation de terrorisme contre le militant pro démocratie Nguyen Quoc Quan », 29/08/2012, <http://viettan.org/Hanoi-retire-l-accusation-de.html>; « Hanoi continue de détenir arbitrairement le militant pro-démocratie Nguyen Quoc Quan », 17/08/2012, <http://viettan.org/Hanoi-continue-de-detener.html>; « Le gouvernement de Hanoi libère un troisième membre de Viet Tan, mais d'autres restent en détention », 24/03/2011, <http://viettan.org/Le-gouvernement-de-Hanoi-libere-un.html>; LE THI KIEU OANH, « Mon époux, Pham Minh Hoang, est innocent ! », 01/08/2011, <http://www.viettan.org/Mon-epoux-Pham-Minh-Hoang-est.html>; PHAM DUY KHANH, « Deux mois de détention pour Pham Minh Hoang », *Viet Tan (Parti pour la réforme du Vietnam)*, 13/10/2010, <http://www.viettan.org/Deux-mois-de-detention-pour-Pham.html>; RICHARD Francis, « Un professeur arrêté au Vietnam pour avoir signé des pétitions... », 31/08/2010, <http://www.viettan.org/Un-professeur-arrete-au-Vietnam.html>; PHAM DUY KHANH, « La sœur du professeur Pham Minh Hoang intimidée par la police à l'aéroport de Hanoi », *Viet Tan (Parti pour la réforme du Vietnam)*, 20/08/2010, <http://www.viettan.org/La-soeur-du-professeur-Pham-Minh.html>; « Nguyen Tien Trung », 18/01/2010, <http://www.viettan.org/Nguyen-Tien-Trung.html>; « Les autorités de Hanoi expulsent un citoyen Australien membre de Viet Tan pour avoir photographié des manifestations d'agriculteurs », 19/05/2009, <http://viettan.org/Les-autorites-de-Hanoi-expulsent.html>

Communication

- BROCHEUX Pierre, *Le retour des Việt kiều au Viêt Nam*, courriel, 24/09/2014 [contacté par la DIDR]